
Demande de dérogation mineure au Règlement de zonage 1200-2018

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée qu'à une séance du conseil municipal qui se tiendra le mardi 17 décembre 2024 à 19h, le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure concernant la propriété du 115, rue Renaud (lot 2 711 539 du cadastre du Québec) et visant à permettre l'aménagement d'un stationnement avec les caractéristiques suivantes :

- Comprends un total de 34 cases de stationnement, dont 24 sont localisées sur la propriété visée et le reste se situe sur la place de l'Église, alors que le nombre minimal de cases requises pour un bâtiment d'une telle superficie est de 172, soit une case par 25 mètres carrés de superficie de plancher, (art. 5.1.5) ;
- Comprends un espace de douze (12) cases de stationnement alors que des îlots de verdure doivent être construits et aménagés par espaces de dix (10) cases de stationnement. (art. 5.2.5, alinéa 1, par. 4) ;
- Comprends quatre (4) entrées charretières sur la rue Renaud, alors que la limite est de deux (2) par rue et de trois (3) au total. (art. 5.5.1) ;
- Comprends deux entrées charretières qui ont entre elles une distance de 3,4 mètres alors que pour un usage autre que l'habitation, la distance minimale entre deux entrées charretières est de 10 mètres. (art. 5.5.2, alinéa 1) ;
- Comprends trois (3) entrées charretières d'une largeur de 4,5 mètres alors que la largeur minimale pour les entrées charretières de cet usage est de 6 mètres. (art. 5.5.3).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de cette séance.

Pour toutes questions vous pouvez communiquer avec m. Alexandre Poirier, Coordonnateur à l'aménagement, au 450-347-5446, poste 203 ou, par courriel au : amenagement@sjlm.ca

Je, soussignée, Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie au bureau municipal entre 8h00 et 22h00 en ce jour du 2 décembre 2024.



Isabelle Arcoite

Directrice générale et greffière-trésorière